

Conditions de travail :

il faut dire STOP à la maltraitance institutionnelle

Ras le bol, surcharge de travail, fatigue, épuisement... cette rentrée est particulièrement difficile, et le contexte est pesant. Le suicide de notre collègue de pantin a jeté une lumière crue sur la dégradation des conditions de travail des directeurs et directrices en particulier, sur celles de l'ensemble des enseignant.es des écoles en général, et a pointé la responsabilité de l'institution.

En Savoie, le SE-UNSA et le SNUipp-FSU se sont adressés à l'ensemble des collègues, directeur.rices d'écoles, adjoint.es, du département hier par un courrier dans toutes les écoles de Savoie.

Des circonscriptions ont commencé à "bouger" :

- * C'est le cas de la Combe de Savoie, où de nombreux collègues participeront à un rassemblement devant l'inspection de circonscription pendant qu'une délégation rencontrera l'IEN. Cette initiative devrait se dérouler le mercredi 13 ou le mercredi 20 novembre prochains.
- * C'est le cas également sur Chambéry 1, où des collègues directeurs et directrices se sont réunis en réunion d'information syndicale le 16 octobre, avec le SNUipp-FSU et le SE-Unsa.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des actions décidées le 16 octobre, dont les collègues présent.es, et nous-mêmes, souhaitons que l'ensemble de la profession se saisisse, à l'échelle du département.

Les participants à la réunion intersyndicale du 16 octobre ont décidé les initiatives suivantes :

- * **Rédaction d'une lettre ouverte au ministre**, signée de l'ensemble de la profession (directeurs.rices d'écoles et adjoint.es) ; cette lettre, rédigée collectivement par des collègues de la circonscription de Chambéry 1, qui en sont à l'initiative, sera diffusée dès le 4 novembre à l'ensemble des collègues pour recueillir les signatures (*idée qui s'inspire de la lettre ouverte au ministre signée par 200 directeurs et directrices de Seine Saint Denis*).
- * **Demande d'audience à l'IA-DASEN fin novembre**, avec remise de la lettre ouverte pour remontée au rectorat et in fine au ministère. En parallèle, appel à rassemblement devant la

Section de Savoie

DSDEN - pendant qu'une délégation sera reçue - avec médiatisation et diffusion de la lettre ouverte, qui a vocation à être rendue publique par tous les biais possibles.

Nous avons déjà fixé une nouvelle date de réunion d'information syndicale, pour faire le point et préparer l'audience auprès de l'IA. **Elle aura lieu mercredi 27 novembre de 8h45 à 11h45.**

Le lieu reste à déterminer. Elle sera ouverte à l'ensemble des collègues du département.

* **Adoption d'une motion de conseil des maîtres**, (*s'inspirant de celle qui circule dans le 93 également*). L'idée est que, collectivement, chaque équipe pédagogique prenne la décision de ne plus faire / ne plus répondre à certaines "commandes" institutionnelles, et le fasse remonter par le biais de la motion. Vous trouverez (en cliquant [ICI](#)) une proposition de motion, qui sera également disponible sur nos sites respectifs, <http://73.snuipp.fr/> et <http://savoie.unsa-education.org/>

Cette motion peut ensuite, éventuellement, être proposée en conseil d'école, et devenir une motion du conseil d'école.

Elle sera adressée à l'IA via l'IEN.

* **Renseignement de fiches SST (Santé Sécurité au Travail)** : ces fiches sont celles du registre du même nom. En gros, elles permettent de faire remonter officiellement les problèmes, d'alerter la hiérarchie qui doit apporter une réponse, et d'alerter en parallèle le CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail)

Nos deux organisations syndicales proposeront un modèle de fiche SST pré-rempli, afin de faciliter la prise en main de cette modalité d'action par le plus grand nombre. Un modèle de fiche pré-rempli sera proposé après les vacances d'automne. Plus le nombre d'écoles remplissant cette fiche sera important, plus ceci aura un impact sur l'institution.

* **Alerte en conseil d'école**, si vous le souhaitez, notamment pour celles et ceux qui les tiendront dès la rentrée. Vous pouvez profiter du conseil d'école pour expliquer le contexte aux parents d'élèves délégués, évoquer la surcharge de travail, faire la liste de la diversité et immensité des tâches qui incombent à la direction d'école, en expliquant que cela demande énormément de temps - temps que vous n'avez pas, ou si peu

Il a été proposé que la "porte d'entrée" pour intervenir en conseil d'école sur ce sujet puisse être l'explication plus complète de l'affichage utilisé le 3 octobre, lors de la journée d'hommage à Christine Renon (si vous l'aviez fait), et/ou la présentation de la motion adoptée en conseil des maîtres à cette occasion, dont vous pouvez reprendre le texte. Ces "outils" sont encore disponibles sur nos sites respectifs

<http://73.snuipp.fr/spip.php?article4684>

ou

<http://savoie.unsa-education.org/SE/1degre/Plus%20jamais%20ca.pdf>